CNRST actualités
N° 10 - Janvier 2020

Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique

## Bourses d'excellence

Après délibérations de la Commission d'Evaluation des Bourses d'Excellence, qui s'était réunie le mardi 28 janvier 2020, le CNRST a rendu public la liste des présélectionnés pour l'octroi de la bourse d'excellence (édition 2020).

La liste des présélectionnés, les critères d'évaluation ainsi que les étapes de constitution des dossiers de candidatures sont consultables sur : **https://cnrst.ma**

## Formations de la Bibliothèque

Dans le cadre des cycles de formations dispensées à ses adhérents, la bibliothèque de l'IMIST-CNRST organise, le 06 février 2020 à 10h, une formation intitulée *"Initiation à la recherche documentaire"*.

**Pour bénéficier de cette formation, la préinscription est obligatoire à l'adresse: https://formationusagers.imist.ma/**

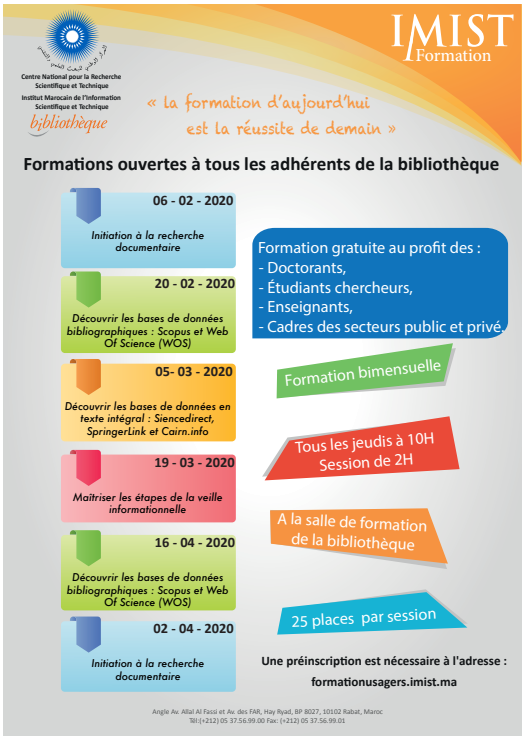


## CCMM, 1ère ADI en Afrique

En 1998, le CNRST, à travers les UATRS, a mis en place **Les Collections Coordonnées Marocaines de Microorganismes (CCMM) :** Une structure de conservation et de gestion de la biodiversité microbienne nationale. Ces CCMM regroupent actuellement 3000 microorganismes dont 95% sont d'origine marocaine et sont mis à la disposition de la communauté scientifique pour leur valorisation biotechnologique. Depuis 2018, les CCMM ont été reconnus par l'OMPI comme la 1ère Autorité de Dépôt International (ADI) en Afrique et dans le monde arabo-musulman. **En 2020, la dimension Africaine de l'ADI-Maroc a débuté avec le Nigéria à travers le dépôt de 25 souches (11 champignons et 14 bactéries) par la société Contec Global Agro Ltd. (Contec Global Group, Abuja, Nigeria) pour une protection locale par brevet en vertu du Traité de Budapest.**

**Pour plus d'informations sur les CCMM, rendez-vous sur : http://ccmm.ma/**

## Ouverture des UATRS sur le monde industriel

Dans le cadre de la promotion des activités de la division UATRS auprès du secteur privé, des échanges ont eu lieu entre le CNRST et la cimenterie Asment Temara, avec comme objectif de signer une convention entre les deux parties. Il est à signaler que la production du ciment de qualité exige l'usage de plusieurs moyens analytiques notamment la fluorescence X, la diffraction des RX et la microscopie électronique.